

# Rapport d'activité 2024





## Pôle Handicap

## ÉDITORIAL

2024 aura été une année riche en mouvement et en projets au sein du Pôle Handicap.

Dans un premier temps, le Pôle a vu le départ de l'ancienne Directrice, en juin, et l'arrivée d'un nouveau Directeur à la même période.

Le Pôle Handicap a poursuivi sa dynamique inclusive en proposant la première journée portes ouvertes du Pôle le 1er juin.

La rentrée a également vu naitre la première Unité Externalisée pour Enfants Polyhandicapés d'Alsace. De plus, à l'aube du 20e anniversaire de la loi du 11 février 2005, le gouvernement a eu pour volonté de renforcer les droits des personnes en situation de handicap. La Conférence nationale du Handicap le

## Yannick Strescher, Directeur

26 avril 2023 a eu pour effet la volonté de construire 50 000 nouvelles solutions en faveur du handicap. Nous avons saisi l'opportunité de proposer de nouveaux projets en lien avec les besoins des personnes que nous accompagnons par le biais des Appels à Manifestation d'Intérêt diffusés par l'ARS Grand Est.

Une année chargée, durant laquelle les équipes ont donné le meilleur de leur savoir-faire dans un souci constant du bien-être des enfants que nous accompagnons, mais aussi de leurs familles. Je profite de ces quelques lignes pour les remercier sincèrement de leur investissement et saluer leur professionnalisme.

## **ACTIVITÉ**

#### **EEAP**

Le taux d'activité de l'internat de l'EEAP est de 98% avec 4 308 jours d'activité. 3 places d'internat sont restées inoccupées sur l'année 2024, du fait d'un manque d'enfants sur notre liste d'attente. Néanmoins, le fort taux d'activité s'explique par la présence de plusieurs enfants accueillis dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ces derniers sont hébergés 365 jours par an, alors que l'internat n'est ouvert habituellement que 231 jours par an. Un jeune, dont le représentant légal n'a pas de logement, est également hébergé à l'année.

Le nombre de journées réalisées à l'accueil de jour est de 2 834 au lieu des 3 359 prévues. Nous avons accueilli 20 enfants au lieu des 17 prévus par l'agrément en 2024. Néanmoins, la grande

fatigabilité des enfants que nous accueillons, ainsi que les hospitalisations régulières, expliquent ce différentiel négatif.

La place d'accueil temporaire a été occupée 364 jours en 2024, sur les 365 jours prévus. Ce taux d'activité sur l'accueil temporaire s'explique par une demande croissante des parents, pour des périodes s'inscrivant dans le cadre du « Droit au Répit ».

3 enfants ont quitté l'établissement en 2024 :

- 1 enfant a rejoint un établissement plus proche de son domicile.
- 2 enfants sont décédés.
- 3 enfants ont rejoint l'établissement dans le courant de l'année.

#### **Service TSA**

Ce service accompagnant des enfants de 2 à 6 ans porteurs de troubles du spectre autistique a une capacité de 8 places, pour 208 jours d'ouverture. En 2024, le service a accompagné 10 enfants en simultané. Malgré ces accueils supplémentaires, la liste d'attente reste bien présente.

Le service a réalisé 1 183 journées au lieu des 1 580 prévues. Ce différentiel négatif s'explique de plusieurs façons :

- Deux arrêts maladies de 6 mois émanant de deux professionnels, conjugués à la difficulté de recruter des professionnels formés à l'accompagnement d'enfants TSA. Cette situation a amené le service à réduire le nombre de journées d'accueil des enfants sur plusieurs semaines, afin de continuer à pouvoir accueillir les 10 enfants concernés simultanément.

- Plusieurs périodes d'absences pour maladie des enfants, mais aussi pour vacances avec les parents, en dehors des périodes de fermeture habituelle.

Malgré tout, l'équipe a continué en plus de son action auprès des enfants au sein du service, à se rendre dans les différentes écoles, pour assurer un soutien et des conseils aux équipes enseignantes. Le travail de partenariat avec les professionnels paramédicaux en libéral a également été maintenu.

1 enfant a quitté le service au mois de juillet. Ce dernier a été orienté vers un autre type d'accompagnement spécialisé.

1 enfant a rejoint les effectifs de l'unité « Brin d'Eveil ».





## **FAITS MARQUANTS**

### Journée portes ouvertes

Le Pole Handicap a organisé en 2024 sa première journée « Portes Ouvertes ».

Un grand nombre de personnes (élus, administrateurs, parents, salariés de Résonance, partenaires, voisins, ...) ont répondu présents. L'occasion pour les professionnels du Pôle Handicap de montrer leurs savoir-faire et les outils nécessaires à l'accompagnement prodigué aux enfants tout au long de l'année.

Nous sommes convaincus que la démarche

inclusive doit pouvoir s'effectuer dans les deux sens. Ce fut l'occasion pour le Pôle Handicap de poursuivre son travail d'approche qui tend à l'inclusion des personnes en situation de handicap, en s'ouvrant sur l'extérieur. L'occasion de permettre au milieu ordinaire de venir à la rencontre du milieu spécialisé.

Cette première journée a été un franc succès et nous souhaitons reproduire ce type de manifestation dans les années à venir.



Journée Portes Ouvertes

## Changement de Direction au Pôle Handicap

Mme Corinne Schaffner, Directrice du Pôle Handicap depuis de nombreuses années a fait valoir ses droits à la retraite en 2024.

La transmission des dossiers en cours a pu s'effectuer en toute sérénité, tant pour les équipes, que pour les enfants et leurs familles.

## Ouverture de l'Unité Externalisée pour Enfants en situation de Polyhandicap

Ce projet est le fruit d'un travail conjoint entre le Pôle Handicap, l'ARS Grand Est, l'Éducation Nationale et la mairie de Colmar.

Depuis la rentrée 2024, une classe spécifique est dédiée aux enfants de l'EEAP âgés de 6 à 12 ans au sein de l'école Barres de Colmar.

Pour mener à bien cet accompagnement vers l'inclusion, l'Éducation Nationale a mis à disposition une enseignante spécialisée dédiée à cette classe.

L'ARS a financé les postes éducatifs nécessaires à l'accompagnement des enfants au quotidien.

La mairie de Colmar a permis la réfection d'une salle accessible au sein de l'école.

La première rentrée des enfants a eu lieu avec beaucoup d'émotion le lundi 16 septembre. L'inauguration officielle a eu lieu le jeudi 5 décembre en présence des différents partenaires, des familles et des enfants.

Le Lion's Club « Petite Venise » a également souhaité contribuer à ce projet en finançant 5 tablettes tactiles qui permettent aux enfants et aux professionnels de diversifier les moyens de communication et les supports de travail.



Ouverture de l'UEEP

## Accompagnement au décès

L'année 2024 a été marqué par le décès de deux jeunes de l'EEAP.

Ces décès sont intervenus à l'hôpital après plusieurs semaines d'hospitalisation. Néanmoins, et cela même si cet accompagnement ne s'inscrit pas dans le taux d'activité, les professionnels de l'EEAP se sont relayés auprès des enfants pour les accompagner dans leurs derniers jours. Cet accompagnement se définit en lien avec les familles et dans le respect du souhait de chacun.

Dire au revoir est essentiel. La phase de deuil se travaille ensuite avec les jeunes sur les groupes afin de mettre des mots sur l'absence, une émotion sur le départ du camarade.

Le travail de partenariat avec l'équipe des soins palliatifs de l'hôpital Pasteur permet également à l'équipe de pouvoir bénéficier d'un suivi après le décès et d'être accompagnée dans ces moments douloureux.

## Réponses aux Appels à Manifestation d'Intérêt

Comme évoqué en préambule, la conférence nationale du Handicap d'avril 2023 a eu pour effet de proposer aux personnes en situation de handicap, 50 000 nouvelles solutions. Par le biais d'Appels à Manifestation d'Intérêt, l'ARS du Grand Est a permis aux différents établissements de la région de déposer des projets en lien avec les besoins identifiés sur les territoires.

Ces Appels à Manifestation d'Intérêt se sont répartis selon un calendrier échelonné sur l'année 2024. Nous avons saisi cette opportunité pour présenter différents projets en lien avec les besoins des jeunes que nous accompagnons.

Au 30 juin 2024:

- Présentation d'un projet de MAS de jour d'une capacité de 12 places.
- Présentation d'un projet pour un établissement proposant un hébergement de 8 enfants dans le cadre du Droit au Répit (ce projet n'a pas été retenu par l'ARS).

Nous avons appris en décembre que le projet de MAS de jour serait financé et devrait voir le jour dans le courant du premier semestre 2025.

En septembre 2024 :

- Dépôt d'un projet en lien avec la promotion de

l'autodétermination des personnes en situation de Polyhandicap.

Ce projet a été co-écrit par les parents du CVS, la psychologue et le Directeur.

Le but de ce projet était de proposer des formations Makaton mixtes à destination des professionnels et des parents, mais aussi de financer une commande oculaire.

Ce projet n'a été que partiellement retenu, et nous permettra le financement d'une commande oculaire afin de diversifier les moyens de communication alternative auprès des jeunes.

Au 31 décembre 2024, dépôt de 3 projets :

- 1 projet portant sur la création d'une unité TSA Brin d'Eveil de 12 places à Mulhouse.
- 1 projet portant sur l'extension de l'unité TSA Brin d'Eveil de Logelbach qui permettrait de passer de 8 à 12 places.
- 1 projet de création d'un SESSAD de 17 places qui permettrait d'accompagner 12 enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique et de 5 jeunes Polyhandicapés.

Les réponses à ces projets devraient intervenir courant du premier semestre 2025.

## **PROJETS ET PERSPECTIVES**

- · Ouverture de la MAS de jour :
- En fonction des réponses aux AMI :
  - Création d'une unité « Brin d'éveil » à Mulhouse ;
  - Extension de l'unité « Brin d'éveil » à Logelbach ;
  - Création d'un SESSAD.
- Poursuite du travail sur la promotion de l'autodétermination ;
- · Réflexion avec l'Éducation Nationale autour de la création d'une UEEP en collège ;
- · Elaboration du CPOM 2026/2030.



10 chemin des Confins, 68124 Logelbach Tél : 03 89 27 04 01 Email info@resonance.alsace www.resonance.alsace